

# Enquête sur la participation dans le travail social

*Août 2024*

AvenirSocial, l'association professionnelle suisse du travail social, a réalisé une enquête auprès des professionnel-le-s du travail social dans le cadre de son thème prioritaire 2024/2025, à savoir la *participation*. L'objectif était d'obtenir un aperçu des conditions de participation, de l'importance qui lui est accordée ainsi que du niveau de satisfaction des professionnel-le-s concernant leur propre implication et celle de leurs bénéficiaires.

**Parti-  
cipa-  
tion!**



# Aperçu

<b>Résumé .....</b>	<b>3</b>
<b>Échantillon .....</b>	<b>4</b>
<b>Partie 1 : conditions .....</b>	<b>6</b>
Comment évaluez-vous vos connaissances sur la participation dans le travail social ? .....	6
Quelle était l'importance accordée au thème de la participation dans votre formation ? .....	6
Avez-vous de l'expérience avec la participation sur votre lieu de travail ? .....	7
En quelques mots : quelle importance revêt la participation dans le travail social pour vous ? ...	8
<b>Partie 2: Participation des professionnel-le-s du travail social</b>	<b>10</b>
Quelle est l'importance de la participation des collaborateur·rice·s sur votre lieu de travail ? ...	10
Parmi les affirmations suivantes, lesquelles s'appliquent aux directives relatives à la participation des collaborateur·rice·s sur votre lieu de travail ? (Sélection multiple) .....	11
Dans quelle mesure êtes-vous satisfait·e des possibilités de participation sur votre lieu de travail ? .....	12
Quel niveau de participation souhaitez-vous sur votre lieu de travail ? (Sélection multiple) .....	13
À quel niveau aimeriez-vous participer ? (Sélection multiple) .....	14
<b>Partie 3 Participation des bénéficiaires.....</b>	<b>16</b>
Quelle est l'importance de la participation des bénéficiaires sur votre lieu de travail ? .....	16
Parmi les affirmations suivantes, lesquelles s'appliquent aux directives relatives à la participation des bénéficiaires sur votre lieu de travail ? (Sélection multiple) .....	17
Dans quelle mesure êtes-vous satisfait·e des possibilités de participation dont disposent les bénéficiaires ? .....	18
Quel niveau de participation souhaitez-vous pour vos bénéficiaires ? (Sélection multiple).....	19

## Résumé

430 professionnel·le·s ont répondu aux questions, qui portaient sur différents aspects de la participation dans le travail social. **Une personne sur quatre est (plutôt) insatisfaite** de ses possibilités de participation au travail. **Plus d'une personne sur trois est (plutôt) insatisfaite** des possibilités de participation dont disposent les bénéficiaires.

**Le haut niveau d'insatisfaction est préoccupant.** Bien que la majorité des personnes interrogées ait donné des réponses positives, AvenirSocial estime trop élevée la part d'insatisfaction et de faible évaluation de l'importance, des connaissances et de l'expérience en matière de participation.

26% des professionnel·le·s ayant répondu sont *plutôt insatisfait·e·s* ou *insatisfait·e·s* des **possibilités de participation sur leur lieu de travail**. 27% des personnes estiment que **l'importance accordée à la participation des collaborateur·rice·s sur le lieu de travail** est *plutôt faible* ou *faible*. 37% des professionnel·le·s, donc plus d'un tiers, sont *plutôt insatisfait·e·s* ou *insatisfait·e·s* des **possibilités de participation dont disposent leurs bénéficiaires**. 38% des personnes estiment que **l'importance accordée à la participation des bénéficiaires** est *plutôt faible* ou *faible*. 16% des personnes interrogées estiment que leurs **connaissances en matière de participation** sont *plutôt faibles* ou *faibles*. 34%, donc un·e professionnel·le sur trois, estiment que **l'importance accordée à la participation pendant la formation** est *plutôt faible* ou *faible*. 32% indiquent avoir *plutôt peu* ou *peu* d'**expérience en matière de participation**. Comme détaillé dans le rapport complet, les réponses varient en fonction du champ professionnel ou de la formation des personnes.

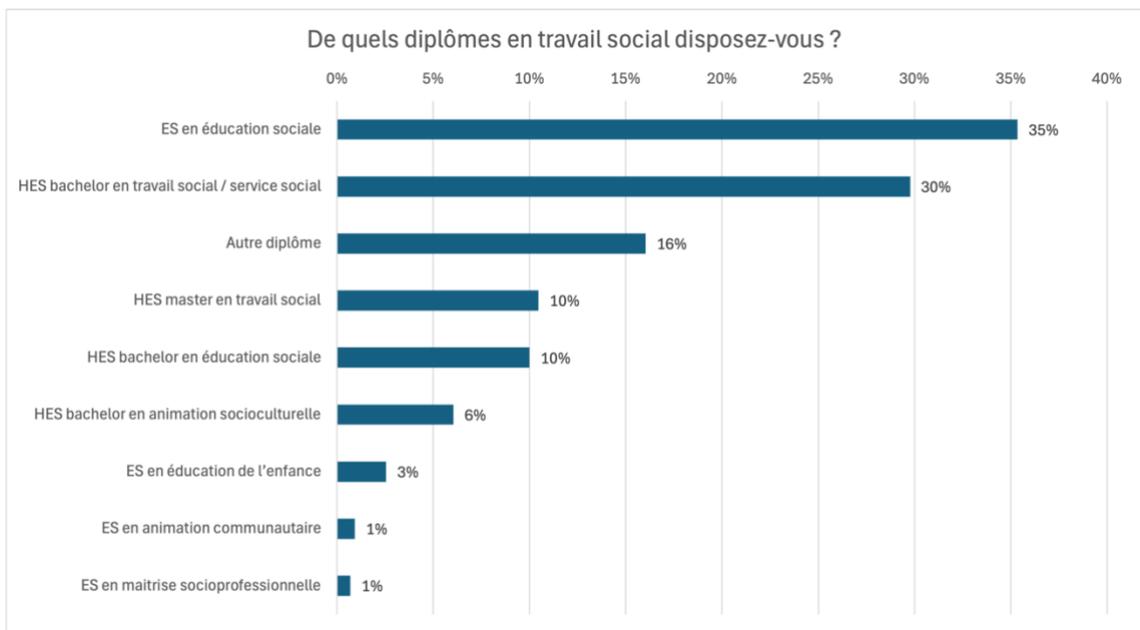
Dans le [Code de déontologie du travail social en Suisse](#), la participation des bénéficiaires est définie comme un élément central des droits humains. Lorsque les personnes concernées peuvent participer et être impliquées dans la conception de leurs conditions de vie, cela bénéficie à l'impact et à l'émancipation et donc à la réussite du travail social. Pour l'association professionnelle toutefois, la participation ne se limite pas au niveau des bénéficiaires. Elle doit être mise en œuvre de manière équitable tant au niveau des professionnel·le·s du travail social, au sein des différentes organisations, que dans l'association professionnelle elle-même.

Dans le cadre du thème prioritaire 2022/2023, qui portait sur les *Conditions de travail*, AvenirSocial s'était déjà exprimée en faveur d'une plus forte implication des collaborateur·rice·s dans une [brochure professionnelle](#). À l'occasion de la *Journée nationale des travailleur·euse·s sociaux·ales* 2024, notre congrès annuel, nous avons formulé avec les professionnel·le·s du travail social [cinq revendications concernant l'implication des professionnel·le·s du travail social dans leurs organisations](#).

# Échantillon

L'enquête a été réalisée entre avril et juin 2024 et **430** personnes ont participé. **8%** ont répondu en français. Moins de **1%** des participant·e·s ne disposent d'aucun diplôme tertiaire en travail social, mais travaillent dans ce domaine.

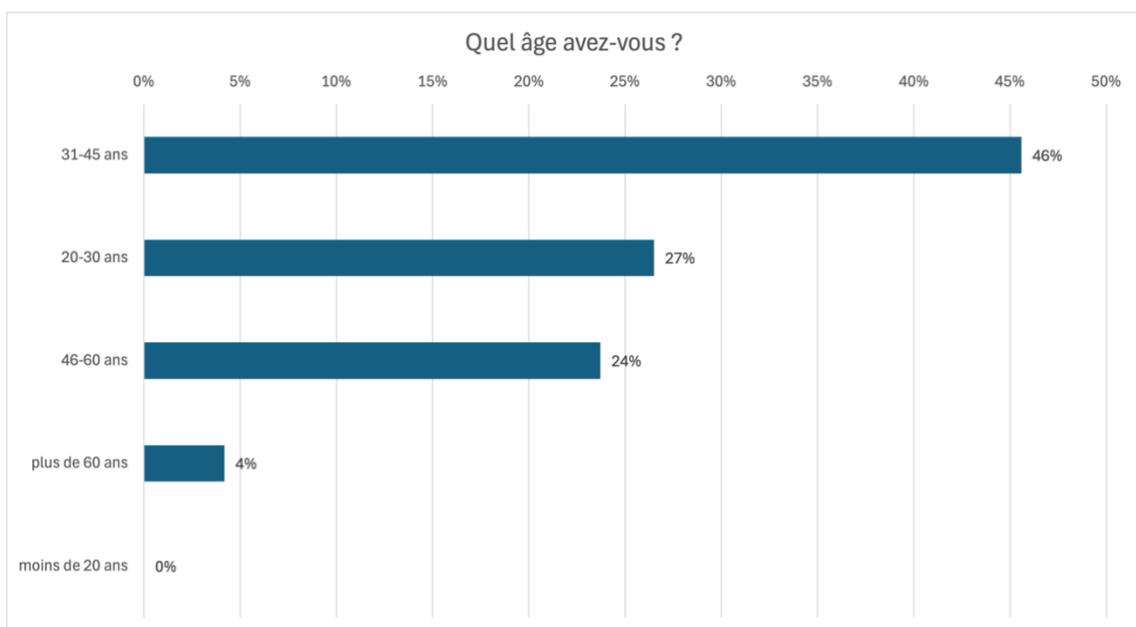
Environ **un tiers** des personnes interrogées disposent d'un diplôme ES en éducation sociale, **30%** d'un bachelor HES en travail social. À la troisième place, **16%** des personnes affirment avoir un *autre diplôme*. On retrouve dans cette catégorie les personnes susmentionnées ne disposant d'aucun diplôme de degré tertiaire en travail social, les professionnel·le·s disposant d'un diplôme en travail social non énuméré dans le questionnaire ainsi que les professionnel·le·s du travail social en formation. Environ **10%** des personnes interrogées indiquent disposer d'un master HES en travail social ou d'un bachelor HES en éducation sociale. Les réponses suivantes se répartissent entre bachelor HES en animation socioculturelle (**6%**), ES en éducation de l'enfance (**3%**), ES animation communautaire (**1%**) et ES en maîtrise socioprofessionnelle (**1%**).



**La moitié** des personnes interrogées indiquent travailler dans le champ professionnel de l'éducation sociale. **Un tiers** des personnes sont dans le travail social, **13%** dans l'animation socioculturelle. **12%** indiquent travailler dans un autre champ professionnel. Dans cette catégorie, une grande partie des données concernent le travail social en milieu scolaire et l'animation jeunesse. D'autres réponses indiquent les domaines de l'éducation sociale, l'intégration professionnelle et l'administration. La formation et la recherche ont aussi été mentionnées parmi d'autres réponses isolées. **5%** des personnes interrogées travaillent dans l'éducation de l'enfance ou l'animation communautaire. **1%** dans le champ de la maîtrise socioprofessionnelle.



Avec **46%**, la tranche d'âge de **31 à 45 ans** constitue le groupe le plus représenté. **27%** ont *entre 20 et 30 ans*, **24%** *entre 45 et 60 ans*. **4%** indiquent avoir *plus de 60 ans*, alors qu'aucune des personnes interrogées n'avait *moins de 20 ans*.

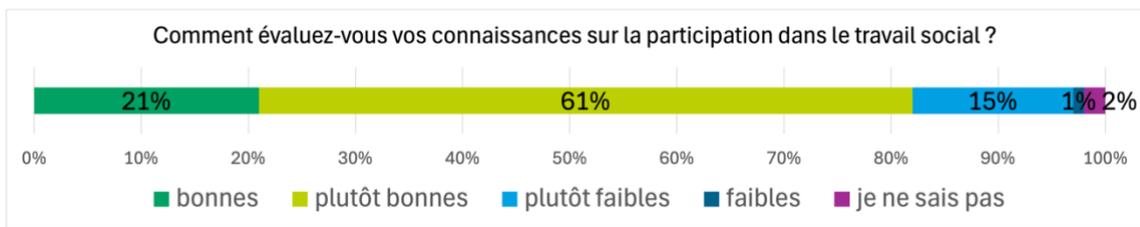


# Partie 1 : conditions

Dans la première partie, nous souhaitons connaître l'expérience des professionnel·le·s en matière de participation.

## Comment évaluez-vous vos connaissances sur la participation dans le travail social ?

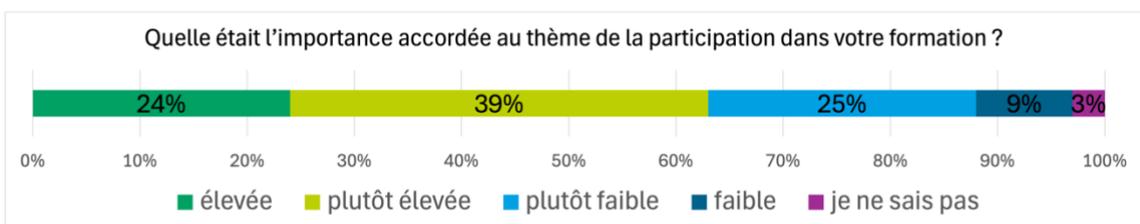
Environ **82%** des personnes interrogées estiment que leurs connaissances en matière de participation sont *bonnes* ou *plutôt bonnes*. À contrario, environ **16%** indiquent qu'elles sont *plutôt faibles* ou *faibles*. **2%** ont répondu par *Je ne sais pas*. La majorité des personnes (**61%**) a répondu par *plutôt bonnes*.



Signalons que les personnes qui disposent d'un bachelor HES en animation socioculturelle ou qui travaillent dans ce champ professionnel sont plus nombreuses à estimer avoir de bonnes connaissances que les professionnel·le·s ayant suivi d'autres cursus ou travaillant dans d'autres domaines.

## Quelle était l'importance accordée au thème de la participation dans votre formation ?

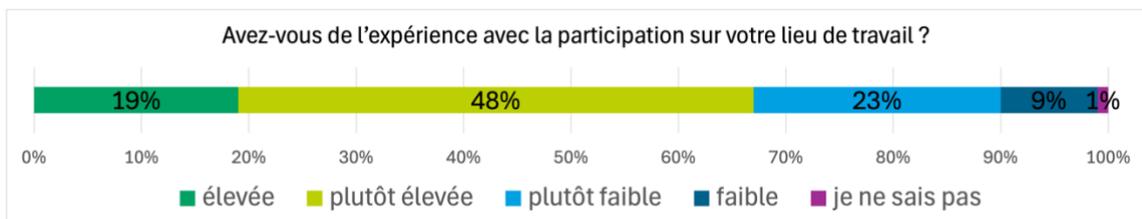
Environ **63%** des personnes interrogées indiquent que l'importance accordée au thème de la participation pendant leur formation est *élevée* ou *plutôt élevée*. À l'inverse, environ **34%** indiquent qu'elle est *plutôt faible* ou *faible*. **3%** ont répondu par *Je ne sais pas*. La plupart des personnes ont répondu par *plutôt élevée* (**39%**).



Plus encore que dans l'évaluation du niveau de connaissance, la formation bachelor HES en animation socioculturelle se distingue des autres filières par l'importance accordée à ce thème dans le cursus. L'importance de la participation a en effet reçu beaucoup plus de mentions *élevée* ou *plutôt élevée*, presque deux fois plus que dans le bachelor HES en éducation sociale. Il en va de même pour la formation ES en éducation de l'enfance et ES en éducation sociale, même si pour cette dernière, la différence est moins nette. La différence est par ailleurs frappante dans l'éducation sociale : en comparaison avec la formation dans les hautes écoles spécialisées (**18%**), l'importance accordée à la participation dans les écoles supérieures (**47%**) recueille nettement plus de mentions *élevées*. Bien que ce soit moins net, en comparaison avec d'autres champs professionnels, celui de l'animation socioculturelle répond davantage par *élevée* que les autres à cette question.

## Avez-vous de l'expérience avec la participation sur votre lieu de travail ?

Environ **67%** des personnes interrogées estiment avoir *beaucoup* ou *plutôt beaucoup* d'expérience avec la participation sur leur lieu de travail. À l'inverse, environ **32%** indiquent en avoir *plutôt peu* ou *peu*. **1%** a répondu par *Je ne sais pas*. Presque la moitié des personnes estiment avoir *plutôt beaucoup* d'expérience (**48%**).



Les professionnel-le-s ayant suivi une formation ES en éducation de l'enfance ou un bachelor HES en animation socioculturelle indiquent plus souvent que les autres cursus avoir *beaucoup* d'expérience avec la participation. En ce qui concerne les champs professionnels, ce sont également l'animation socioculturelle et l'éducation de l'enfance qui estiment que leur expérience est plus élevée par rapport aux autres domaines professionnels. Il existe donc un lien entre l'évaluation de l'importance de la participation dans la formation et l'évaluation de l'expérience de la participation dans la pratique.

## En quelques mots : quelle importance revêt la participation dans le travail social pour vous ?

Les réponses ouvertes à cette question peuvent être résumées sous les titres suivants :

### Grande importance de la participation (41%)

Les réponses des personnes interrogées soulignent la grande importance de la participation en tant que fondement de leur travail. Sont ainsi citées les notions de *pilier*, *élément fondamental* ou *base*. Elle est souvent qualifiée de *centrale*, *essentielle*, *fondamentale* ou *importante*.

*Le principal concept qui guide l'action dans le travail social.*

*Pour moi c'est le cœur du trac social et mon principal moteur.*

*Pour moi, la participation est un des ferments du travail social, elle est donc indispensable.*

*Un élément fondamental à prendre en considération dans toutes les démarches.*

*Correctement appliquée, il s'agit d'un élément essentiel pour une attitude professionnelle et humaine dans le travail.*

### Caractère de la participation (40%)

Une grande partie des réponses définit et caractérise la participation. Les notions d'autodétermination, de droit de regard et d'empowerment reviennent souvent.

*Véritable droit de regard et de participation aux décisions.*

*Une véritable participation des bénéficiaires nécessite une méthode de travail professionnelle et réfléchie et peut encore être développée dans de nombreux domaines.*

*Rendre acteur·rice les personnes de ce qui les concerne.*

*La participation, c'est permettre aux enfants et aux jeunes de prendre part aux processus afin de promouvoir leurs compétences.*

*Elle permet l'empowerment et encourage l'autodétermination.*

### Importance pour les bénéficiaires du travail social (9%)

Certaines réponses placent explicitement le rapport aux bénéficiaires au centre.

*Baser le travail sur les besoins des personnes concernées.*

*C'est une possibilité importante de renforcer le sentiment d'efficacité personnelle des bénéficiaires.*

*Ma mission consiste à accompagner et aider la clientèle dans sa participation.*

*Mon rôle, en tant que professionnel, est de permettre la participation des bénéficiaires, cela va du droit de regard au droit de prendre part aux décisions.*

## Moyen pour parvenir à l'objectif (5%)

D'autres personnes placent la participation dans un rapport clair à un objectif poursuivi.

*Pour moi, la participation est fondamentale lorsqu'il s'agit d'établir des relations.*

*J'utilise la participation comme outil ainsi que comme objectif.*

*Une méthode pour stimuler la motivation et « prendre le pouls ».*

*Dans le travail communautaire, la participation est à la fois un objectif et une méthode.*

## Critique (4%)

Certaines personnes font une critique de la participation ou formulent des critiques concrètes dans leur réponse.

*Trop souvent, il s'agit d'une participation de façade !*

*Les mesures d'intégration professionnelle restent légitimes seulement si les personnes susceptibles d'en bénéficier participent à leur développement, les ont demandées, les animent, les codirigent ou prennent part à leur conception.*

*Risque de devenir un simple mot à la mode.*

*Je pense qu'il faut savourer la participation avec prudence. Elle est actuellement utilisée comme critère de « bon travail social », alors qu'il y a un nombre incalculable d'autres facteurs, relativement peu pris en compte, et que dans de nombreuses situations la participation a aussi des conséquences négatives.*

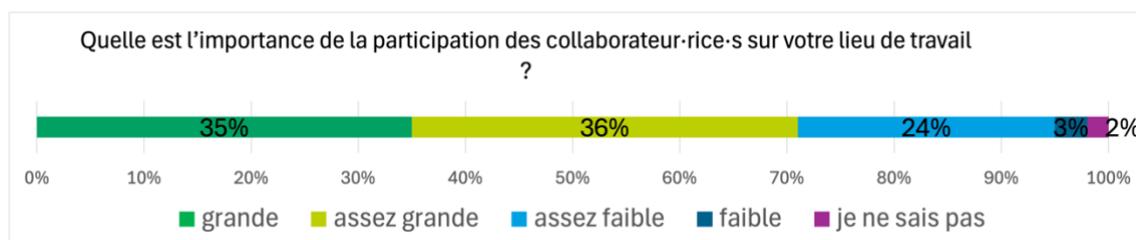
1% des réponses abordent d'autres aspects.

## Partie 2 : Participation des professionnel·le·s du travail social

Dans cette section, nous voulions savoir comment les participant·e·s, en tant que professionnel·le·s, peuvent s'engager sur leur lieu de travail.

### Quelle est l'importance de la participation des collaborateur·rice·s sur votre lieu de travail ?

Environ **71%** des personnes interrogées indiquent que l'importance accordée à la participation des collaborateur·rice·s sur le lieu de travail est *grande* ou *assez grande*. À l'inverse, environ **27%** indiquent qu'elle est *assez faible* ou *faible*. **2%** ont répondu par *Je ne sais pas*. Le plus grand groupe (**36%**) a répondu par *assez grande*.



Les professionnel·le·s ayant suivi la formation HES en animation socioculturelle et les personnes travaillant dans l'animation socioculturelle estiment nettement plus souvent que l'importance de la participation des collaborateur·rice·s est grande que les autres formations (au moins 25 points de pourcentage) et champs professionnels (au moins 34 points de pourcentage). En raison du niveau de connaissances plus élevé, de l'importance accordée dans la formation et de l'expérience, on peut supposer que la participation a en principe une valeur plus élevée chez les professionnel·le·s de l'animation socioculturelle. On peut présumer que celle-ci se répercute sur tous les domaines du travail quotidien et qu'elle est donc aussi plus fortement revendiquée pour soi-même sur le lieu de travail.

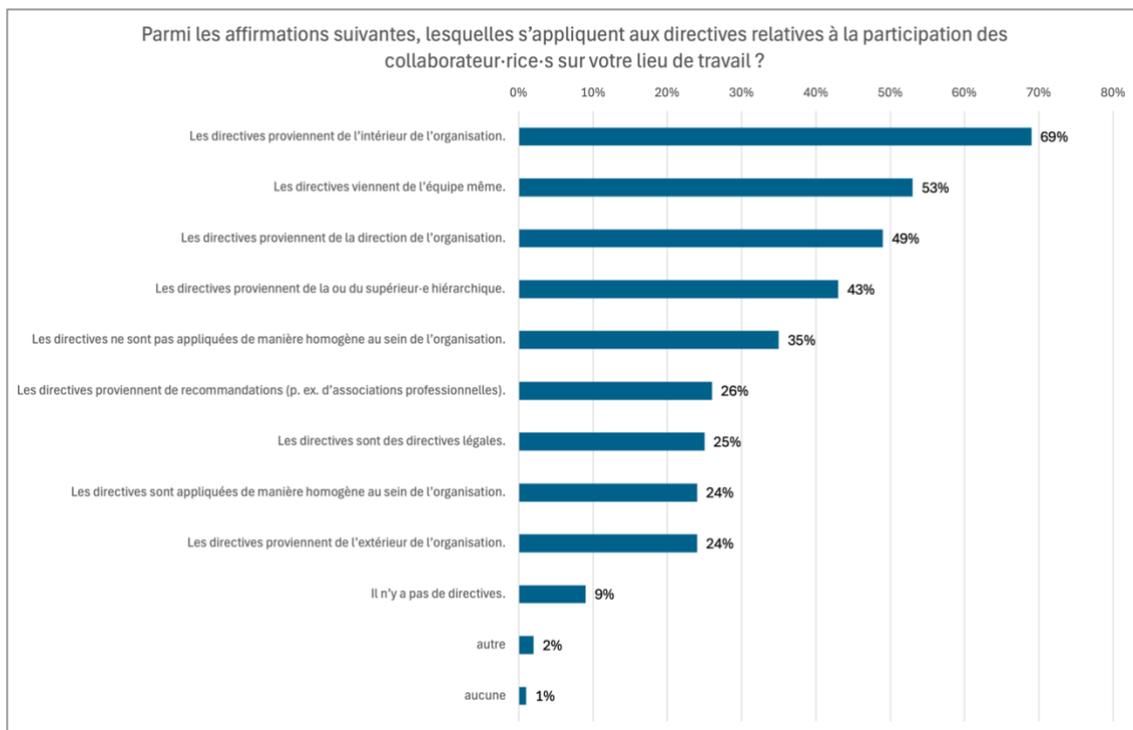
## Parmi les affirmations suivantes, lesquelles s'appliquent aux directives relatives à la participation des collaborateur·rice·s sur votre lieu de travail ? (Sélection multiple)

24% des personnes interrogées indiquent que les directives sont appliquées de manière homogène. 35% indiquent que les directives ne sont pas appliquées de manière homogène.

69% indiquent que les directives proviennent de l'intérieur de l'organisation. 24% indiquent qu'elles proviennent de l'extérieur.

53% indiquent que les directives viennent de l'équipe même. Dans 43% des cas, elles proviennent de la ou du supérieur hiérarchique, dans 49% des cas du secrétariat général. 26% indiquent que les directives proviennent de recommandations, pour 25% il s'agit de directives légales.

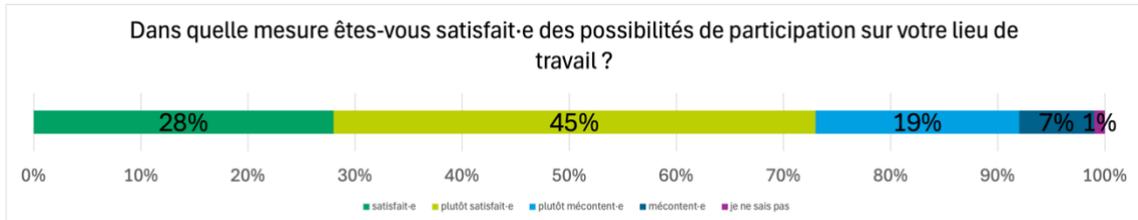
9% indiquent qu'il n'y a pas de directives. 2% indiquent qu'il y a d'autres directives. 1% des personnes indique qu'*aucune* affirmation ne s'applique.



Une analyse des réponses en fonction du champ professionnel révèle que le nombre d'affirmations pertinentes des domaines animation socioculturelle et éducation de l'enfance est supérieur d'environ 10 à 15 points de pourcentage pour l'affirmation *Les directives viennent de l'équipe même*. Cela correspond au cadre tracé par les résultats de l'enquête, à savoir que la participation est plus fortement ancrée dans la pratique de l'animation socioculturelle et de l'éducation de l'enfance. En revanche, le nombre d'affirmations pertinentes pour *Les directives sont des directives légales* est environ 10 à 15% plus élevé dans les champs professionnels du travail social et de l'éducation sociale. En conséquence, ces champs professionnels disposent de plus de dispositions légales contraignantes que les deux autres champs professionnels.

## Dans quelle mesure êtes-vous satisfait-e des possibilités de participation sur votre lieu de travail ?

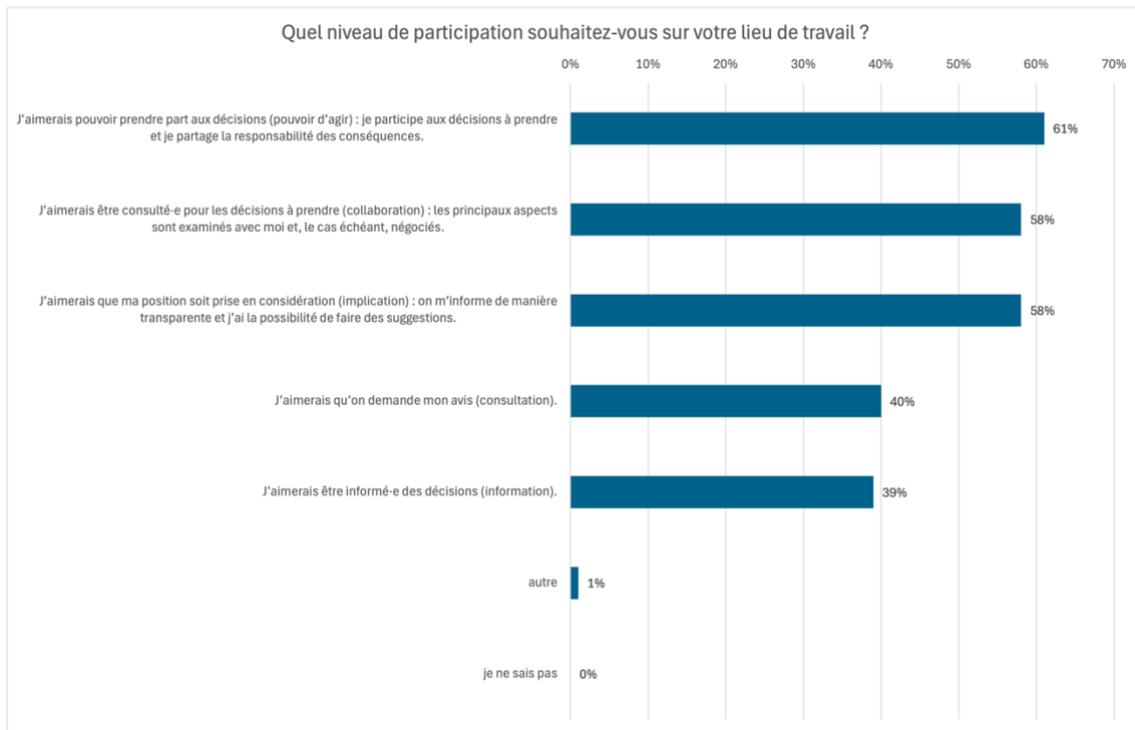
73% des personnes interrogées sont *satisfait-e-s* ou *plutôt satisfait-e-s* de leurs possibilités de participation. 26% indiquent être *plutôt mécontent-e-s* ou *mécontent-e-s*. 1% a répondu par *Je ne sais pas*. La plupart des personnes (45%) a répondu par *plutôt satisfait-e*.



En examinant les parcours de formation, on constate que ceux dont la valeur estimée pendant la formation est *élevée* (animation socioculturelle et éducation de l'enfance) présentent une satisfaction plus faible quant aux possibilités participatives sur le lieu de travail par rapport à l'importance attribuée sur le lieu de travail. Pour les autres filières de formation, le constat est inversé : visiblement, les professionnel-le-s dont les formations accordaient moins d'importance à la participation sont également satisfait-e-s par une moins grande importance de la participation sur leur lieu de travail. Concernant le cursus de l'éducation de l'enfance, il est par ailleurs frappant de constater que, malgré l'importance accordée à la participation sur le lieu de travail, la satisfaction est comparativement plus faible. Ici, une bonne moitié des professionnel-le-s répond par *plutôt mécontent-e*.

## Quel niveau de participation souhaitez-vous sur votre lieu de travail ? (Sélection multiple)

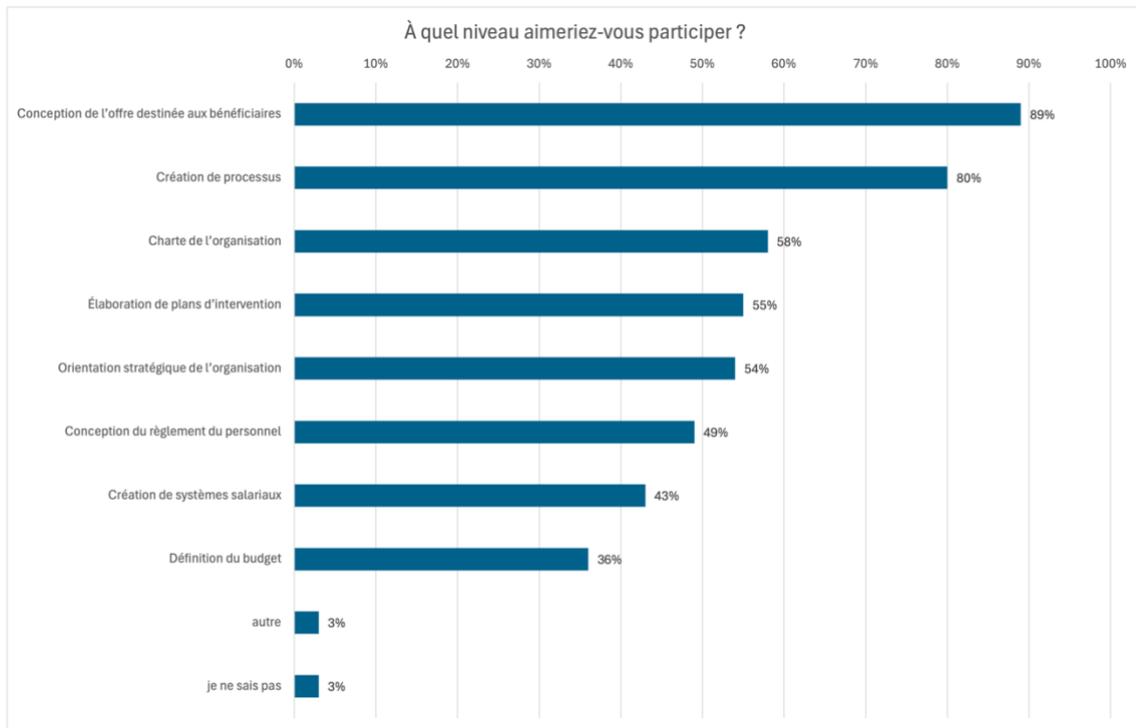
**61%** des personnes interrogées indiquent qu'elles aimeraient *pouvoir prendre part aux décisions*. **59%** aimeraient *être consulté·e·s* et **56%** que leur *position soit prise en considération*. **40%** aimeraient qu'on *demande leur avis*. **39%** aimeraient *être informé·e·s des décisions*. **1%** a répondu *autre* et moins d'**1%** *je ne sais pas*.



Pour l'affirmation *J'aimerais être consulté·e*, il s'avère que les valeurs pour les champs professionnels de l'animation socioculturelle et de l'éducation de l'enfance sont supérieures d'environ 10 points de pourcentage par rapport au travail social et à l'éducation sociale. À l'inverse, pour l'affirmation *J'aimerais prendre part aux décisions*, la valeur est plus basse d'environ 10 points. Il est en outre frappant de constater que les valeurs pour le champ professionnel du travail social sont inférieures d'environ 10 à 15 points de pourcentage pour les affirmations *J'aimerais pouvoir prendre part aux décisions* et *J'aimerais qu'on demande mon avis*.

## À quel niveau aimeriez-vous participer ? (Sélection multiple)

Plus de 80% des professionnel-le-s répondent vouloir participer à la *conception de l'offre destinée aux bénéficiaires* et à la *création de processus*. Il s'agit des deux missions ayant le rapport le plus direct avec la pratique. Viennent ensuite les tâches liées à l'organisation : plus de 50% aimeraient participer à la *charte*, à l'*élaboration de plans d'intervention* et à l'*orientation stratégique de l'organisation*. Environ 50% des personnes aimeraient prendre part à la *conception du règlement du personnel*. Les deux dernières tâches sont en lien avec les ressources financières : 43% aimeraient participer à l'*aménagement du système salarial* et 36% à la *définition du budget*. Enfin, 3% indiquent *autre* ou *je ne sais pas*.



En comparant les champs professionnels, on relève que l'approbation à *conception de l'offre destinée aux bénéficiaires* est inférieure de 15 à 20 points pour l'éducation de l'enfance par rapport aux autres champs professionnels. Cela pourrait s'expliquer par le fait que, dans ce domaine, les bénéficiaires sont si jeunes que leur implication n'est pas perçue comme une participation. Les valeurs d'approbation concernant la participation à la *charte de l'organisation* sont supérieures de plus de 20 points pour l'animation socioculturelle et l'éducation de l'enfance. Le travail social se situe environ 20 à 30 points plus bas que les autres pour la participation à l'*élaboration de plans d'intervention*. Cela s'explique probablement par le fait que les horaires de travail sont plus réguliers dans cette branche. Concernant la *conception du règlement du personnel*, les variations sont supérieures à 20 points de pourcentage. Le travail social se trouve en bas de l'échelle, l'animation socioculturelle en haut. La même image, mais plus prononcée, apparaît pour l'*aménagement du système salarial*. Sachant que ces deux tâches revêtent la même importance dans tous les champs professionnels, l'exigence participative de l'animation socioculturelle est particulièrement frappante. Elle saute également aux yeux concernant l'*établissement du budget* : les valeurs de l'éducation de l'enfance et

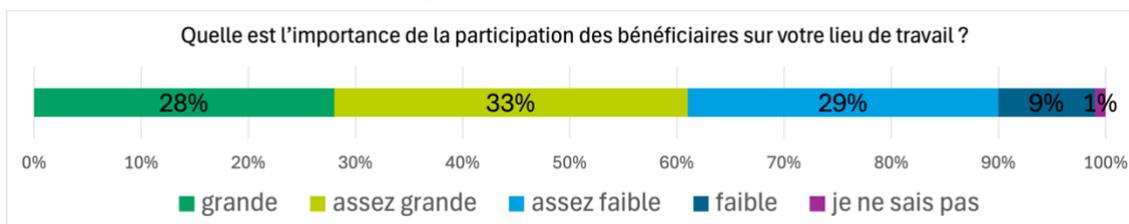
surtout de l'animation socioculturelle sont nettement plus élevées en comparaison avec les autres champs professionnels.

## Partie 3 : Participation des bénéficiaires

Dans cette section, nous voulions savoir comment les bénéficiaires peuvent participer sur le lieu de travail des personnes interrogées.

### Quelle est l'importance de la participation des bénéficiaires sur votre lieu de travail ?

Environ **61%** des personnes interrogées ont indiqué que l'importance accordée à la participation des bénéficiaires sur le lieu de travail était *grande* ou *assez grande*. **38%** sont d'avis que celle-ci est *assez faible* ou *faible*. **1%** a répondu par *Je ne sais pas*. La plupart des personnes ont répondu par *assez grande* (**33%**).



Ici, l'animation socioculturelle et l'éducation de l'enfance se distinguent au niveau de la formation et des champs professionnels : l'importance de la participation des bénéficiaires est estimée plus élevée pour les deux par rapport aux autres formations et champs professionnels (*grande* et *assez grande*, environ 20 points de pourcentage). Il est frappant de constater que l'importance de la participation est jugée plus élevée dans les domaines qui travaillent beaucoup avec les enfants et les jeunes. Une différence est visible aussi dans l'éducation sociale : les personnes interrogées ayant suivi une formation dans une école supérieure estiment que l'importance est plus d'une fois et demie plus élevée que dans une haute école spécialisée.

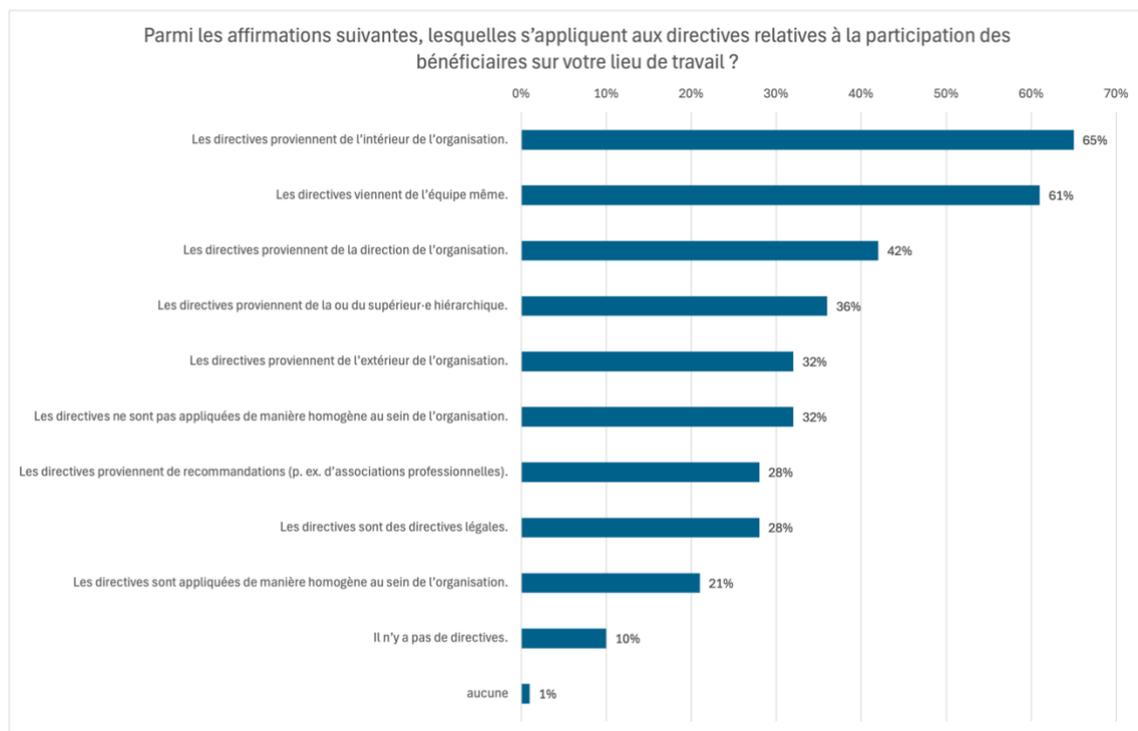
## Parmi les affirmations suivantes, lesquelles s'appliquent aux directives relatives à la participation des bénéficiaires sur votre lieu de travail ? (Sélection multiple)

21% des personnes interrogées indiquent que les directives sont appliquées de manière homogène. 32% indiquent que les directives ne sont pas appliquées de manière homogène.

65% indiquent que les directives proviennent de l'intérieur de l'organisation. 32% indiquent qu'elles proviennent de l'extérieur.

61% indiquent que les directives viennent de l'équipe même. Dans 36% des cas, elles proviennent de la ou du supérieur hiérarchique, dans 42% des cas du secrétariat général. 28% indiquent que les directives proviennent de recommandations, pour 28% il s'agit de directives légales.

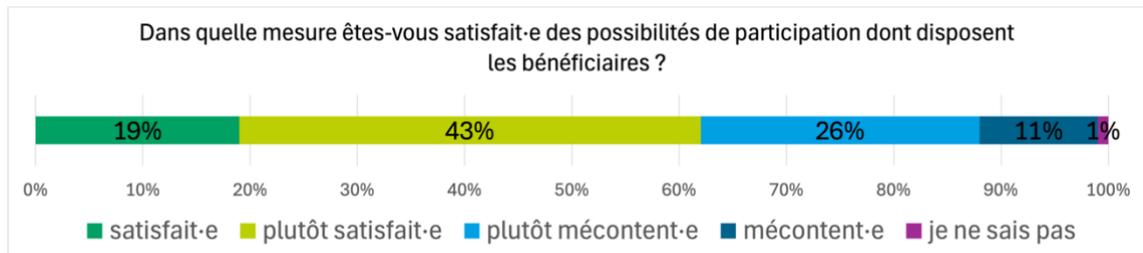
10% indiquent qu'il n'y a pas de directives.



La même image se dessine pour les bénéficiaires que pour les professionnel-le-s : l'affirmation *Les directives viennent de l'équipe même* a été davantage sélectionnée par les champs professionnels de l'animation socioculturelle et de l'éducation de l'enfance que par le travail social et l'éducation sociale (10 à 15 points de pourcentage d'écart). Le constat est inversé pour l'affirmation *Les directives sont des directives légales*. On remarque également que, pour le champ de l'éducation sociale, moins de professionnel-le-s parlent d'une application homogène des directives (-7 à -20 points de pourcentage) et plus d'une application non homogène des directives (+15 points de pourcentage). Ici aussi, il y a une différence pour l'éducation sociale entre école supérieure et haute école spécialisée : alors que 70% des ES sont *satisfait-e-s* ou *plutôt satisfait-e-s*, seuls 48% des HES le sont.

## Dans quelle mesure êtes-vous satisfait-e des possibilités de participation dont disposent les bénéficiaires ?

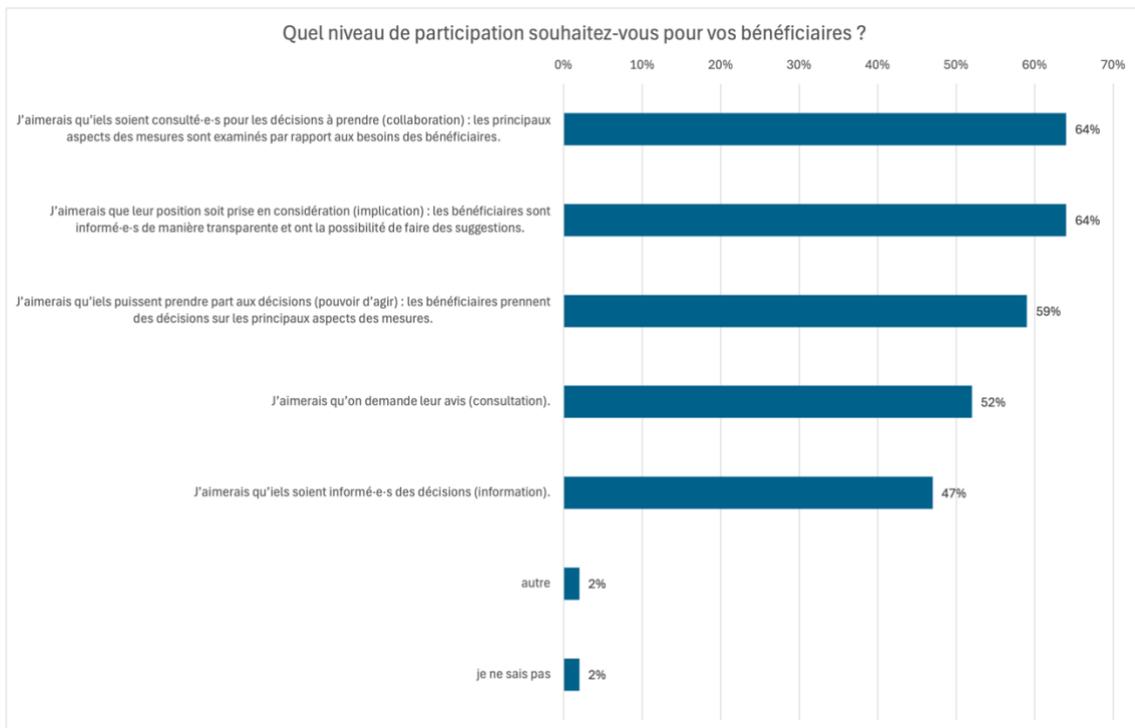
62% des personnes interrogées sont *satisfait-e-s* ou *plutôt satisfait-e-s* des possibilités de participation de leurs bénéficiaires. 37% indiquent être *plutôt mécontent-e-s* ou *mécontent-e-s*. 1% a répondu par *Je ne sais pas*. La plupart des personnes (43%) ont répondu par *plutôt satisfait-e-s*.



Si l'on considère la satisfaction par rapport aux possibilités de participation des bénéficiaires, on remarque que les professionnel-le-s ayant une formation en animation socioculturelle (79%), en éducation de l'enfance (73%) et en éducation sociale ES (70%) présentent une satisfaction plus élevée (*satisfait-e-s* ou *plutôt satisfait-e-s*) par rapport au travail social (61%) et au bachelor HES en éducation sociale (48%). En même temps, iels estiment aussi que la participation des bénéficiaires est plus importante. Le même constat vaut pour les champs professionnels. On observe aussi que les valeurs respectives de l'importance et de la satisfaction sont inversées : alors la valeur de l'importance est supérieure à celle de la satisfaction pour l'animation socioculturelle et l'éducation de l'enfance, on constate le contraire pour le travail social et pour la pédagogie sociale — et ce, tant dans le contexte professionnel que dans celui de la formation. Cette observation laisse supposer que les professionnel-le-s ayant des formations et des champs professionnels où la participation a une grande importance ont également des exigences plus élevées en matière de participation dans la pratique.

## Quel niveau de participation souhaitez-vous pour vos bénéficiaires ? (Sélection multiple)

**64%** des personnes interrogées indiquent qu'elles aimeraient que les bénéficiaires puissent *prendre part aux décisions*. **64%** aimeraient qu'ils *soient consulté·e·s* et **59%** que leur *position soit prise en considération*. **52%** aimeraient qu'on *leur demande leur avis*. **47%** aimeraient qu'ils *soient informé·e·s des décisions*. Ces valeurs affichent 1 à 12 points de pourcentage de plus que les mêmes questions qui se rapportent aux souhaits des professionnel·le·s. Le plus faible écart concerne l'affirmation *J'aimerais que ma position soit prise en considération*, le plus grand écart concerne celle *J'aimerais qu'on demande leur avis*.



Dans le champ professionnel du travail social, la valeur pour l'affirmation *J'aimerais pouvoir prendre part aux décisions* affiche 20 à 25 points de pourcentage en moins en comparaison avec les résultats du champ professionnel de l'animation socioculturelle. Pour l'éducation sociale, les valeurs affichent 10 à 15 points de pourcentage en moins.

Cette enquête et les mesures qui en découleront ne sont possibles que grâce à la participation financière et professionnelle de nos membres.  
Plus nous serons nombreux·ses, mieux nous pourrons défendre le travail social.

